

Les industries créatives

25 000 emplois créatifs créés en cinq ans dans la métropole parisienne

Note n°103

AVRIL 2016



Dans la métropole parisienne, les activités liées aux industries créatives regroupent 514 000 actifs en 2012, soit 13 % de l'emploi total. Les professions créatives augmentent de 25 000 emplois en cinq ans et sont de plus en plus présentes dans l'en-

semble de l'économie. Elles sont souvent occupées par des hommes, cadres et très diplômés. Un quart d'entre elles sont exercées par des non-salariés.

Les secteurs créatifs sont concentrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. L'archi-

tecture et le spectacle vivant sont très présents à l'est de la métropole parisienne tandis que l'édition de livres, l'édition de logiciels et la publicité sont dominants à l'ouest.

Les industries créatives regroupent des secteurs d'activité qui trouvent leur origine dans la créativité individuelle, la compétence et le talent. Elles recouvrent également le champ des industries culturelles dans leur quasi-totalité, sauf la gestion du patrimoine (cf. données complémentaires sur www.apur.org).

Les économies créative et numérique sont étroitement liées car elles se chevauchent partiellement (secteurs de l'édition de jeux vidéo, logiciels ; édition ; publicité ; cinéma, audiovisuel...). Ainsi, 70 % des emplois du créatif de la métropole pari-

sienne appartiennent au champ du numérique et la moitié des emplois du numérique relève du périmètre du créatif.

Dans la métropole parisienne, correspondant au périmètre de la métropole du Grand Paris (131 communes organisées en 12 territoires), les établissements dont l'activité principale relève des industries créatives comptent 300 000 emplois en 2012. Ces derniers représentent 38 % des emplois nationaux de cette économie et neuf emplois régionaux sur dix. Cette concentration des emplois sur ce territoire est favo-

risée par la centralité, la proximité des centres de formation, l'accès aux compétences et aux talents, les débouchés, la densité des réseaux...

Les secteurs créatifs contribuent à 8 % de l'emploi total de la métropole parisienne contre 3 % en France métropolitaine. L'activité « cinéma, audiovisuel, photographie, musique » est prédominante au sein de cette économie métropolitaine avec un emploi sur quatre ⁽¹⁾.

1 Un quart des emplois des secteurs créatifs dans le « cinéma, audiovisuel, photographie et la musique ».

Emplois des secteurs créatifs dans la métropole parisienne.

	Nombre d'emplois	Part dans les industries créatives (en %)
Cinéma, audiovisuel, photographie, musique	71 800	24,1
Publicité	44 100	14,8
Édition (livre, presse)	43 300	14,6
Spectacle vivant	40 500	13,6
Édition de jeux vidéo, logiciels	39 700	13,3
Architecture	18 700	6,3
Mode	18 100	6,1
Art et antiquité	15 700	5,3
Design	5 800	1,9
Industries créatives	297 700	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail

1/Trois emplois sur cinq dans les industries créatives sont occupés par des « créatifs »

Dans les secteurs créatifs, les professions créatives représentent 58 % des emplois, les autres professions étant plutôt de nature support (administrative, logistique...) (2). Ce « cœur créatif » pèse davantage dans les activités « architecture », « spectacle vivant »,

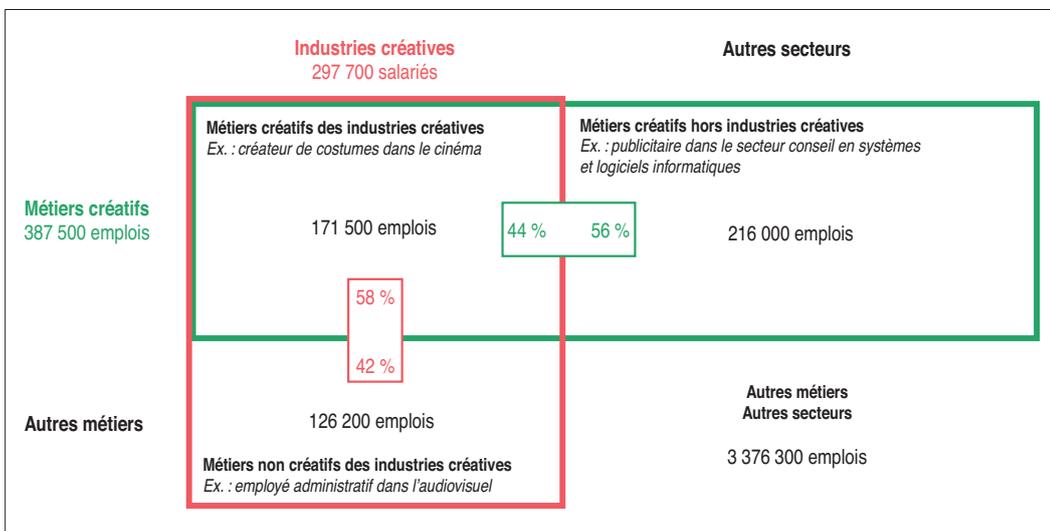
« design » et « cinéma, audiovisuel » où il représente plus des 2/3 des emplois. Il est en revanche quatre fois moins présent dans le secteur de la mode (15 % de professions créatives), dominé par les industries de confection et d'habillement et le négoce.

À ces quelque 300 000 emplois des secteurs créatifs, s'ajoutent 216 000 « créatifs » qui exercent une activité dans les autres secteurs de l'économie. Ainsi, au total, plus de 510 000 emplois sont inclus dans le périmètre, au sens large, de l'économie créative de la métropole pari-

sienne, soit 13 % de l'emploi total (contre 9 % en Ile-de-France). Les actifs déclarant exercer une profession créative sont estimés à 388 000. Parmi eux, un sur cinq occupe un métier dans l'audiovisuel ou le spectacle vivant.

2 Seuls 44 % des métiers créatifs sont exercés dans un secteur créatif

Emplois des secteurs créatifs et des professions créatives dans la métropole parisienne.



Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail

© Insee

2/Hausse des métiers créatifs de la communication et de l'audiovisuel

Entre 2007 et 2012, 25 000 emplois créatifs ont été créés dans la métropole parisienne, soit une augmentation de 7 %, contre 3 % dans le reste de l'économie. C'est en dehors des secteurs créatifs que la hausse est la plus élevée : 20 000 (+ 10 %) contre 5 000 dans les secteurs créatifs (+ 3 %). Les emplois supports, non créatifs, sont restés stables durant cette période. Les professions créatives, sources d'innovation et de créativité, se sont diffusées dans l'ensemble de l'économie. Bien qu'ayant augmenté de manière modérée (+ 6 % en cinq ans hors secteurs créatifs),

les ingénieurs et cadres d'étude en recherche et développement informatique représentent plus du quart de ces nouveaux emplois car ils sont dominants parmi les métiers créatifs (28 % en 2012). Les professions liées à la communication ou à l'audiovisuel ont connu des hausses particulièrement dynamiques. C'est le cas notamment des cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles vivants dont les effectifs ont doublé en raison de la multiplication des chaînes de télévision gratuites et du développement des vidéos à la demande. Dans

les relations publiques et la communication, le nombre de cadres et assistants a fortement progressé, en lien avec le renforcement des stratégies de communication des entreprises. Les métiers de journalistes et de directeurs responsables de programmation et de production de l'audiovisuel ont également bénéficié de cette dynamique. Parmi les professions des arts visuels, les métiers de concepteurs et assistants techniques des arts graphiques de la mode et de la décoration se développent davantage dans les secteurs créatifs que dans les autres secteurs. Il s'agit de

métiers « jeunes » dont le développement est allé de pair avec celui des activités économiques de design et de création graphique.

A contrario, durant cette période, un mouvement de déclin de l'artisanat et du travail manuel hautement qualifié s'est poursuivi, au profit de modes de production reposant sur des technologies numériques. Les effectifs baissent en particulier dans l'édition (techniciens et ouvriers de l'imprimerie et de l'édition).

3/Concentration des emplois de l'industrie créative à Paris et dans les Hauts-de-Seine

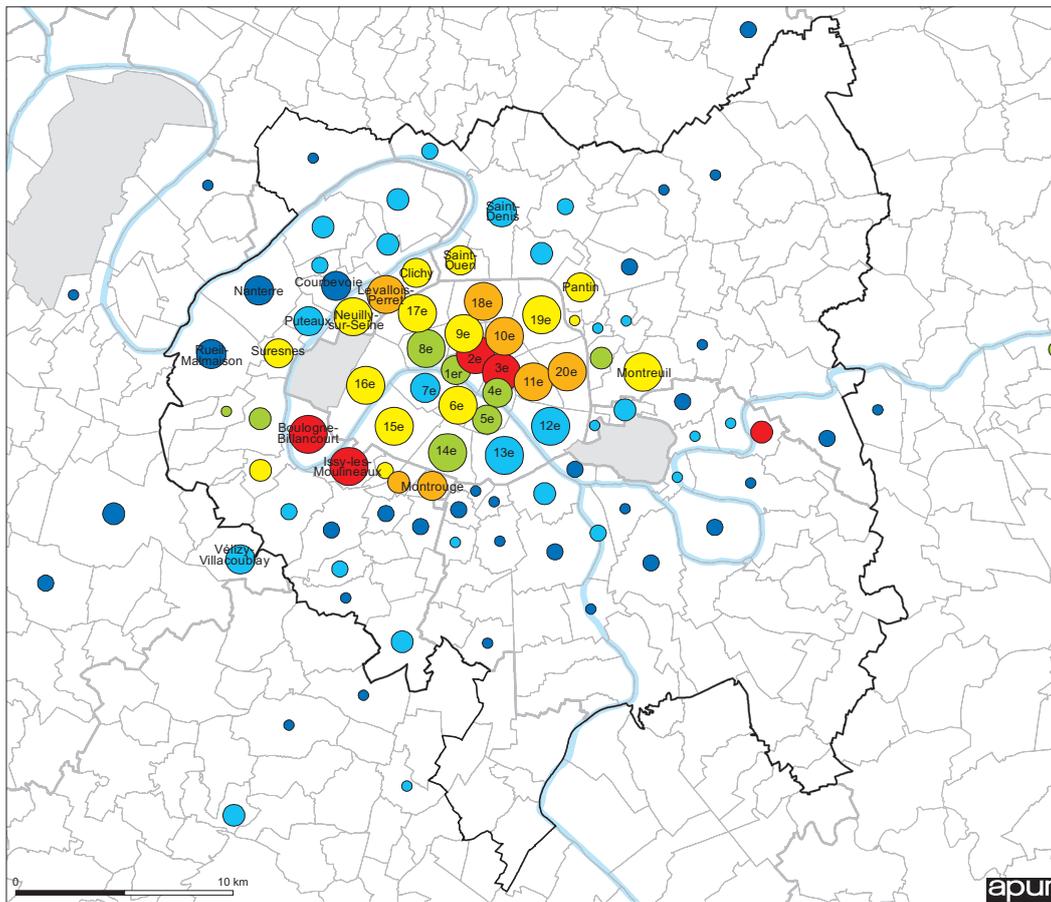
En 2012, près de neuf emplois des secteurs des industries créatives sur dix de la métropole parisienne se situent à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Deux zones géographiques se détachent : un pôle installé à

Paris, en particulier sur la rive droite et dans les quartiers de faubourgs (2^e, 3^e, 10^e, 11^e et 18^e arrondissements) et un arc de communes allant de Montrouge à Levallois-Perret. Le poids des emplois créatifs y est deux à

trois fois plus élevé que dans la métropole dans son ensemble (E). Les communes d'Est Ensemble (Pantin, Bagnolet...), Sèvres, Suresnes et Bry-sur-Marne constituent également des territoires créatifs.

L'est de la métropole, du nord de la Seine-Saint-Denis au sud du Val-de-Marne, se révèle en revanche peu pourvu en emplois créatifs.

E Les espaces hautement créatifs : 2^e, 3^e arrondissement de Paris et Boulogne-Billancourt



Emplois dans les industries créatives en 2012

Nombre d'emplois dans les industries créatives

- Plus de 5000
- De 2000 à 5000
- De 1000 à 2000
- De 500 à 1000
- De 300 à 500

Indice de spécificité*

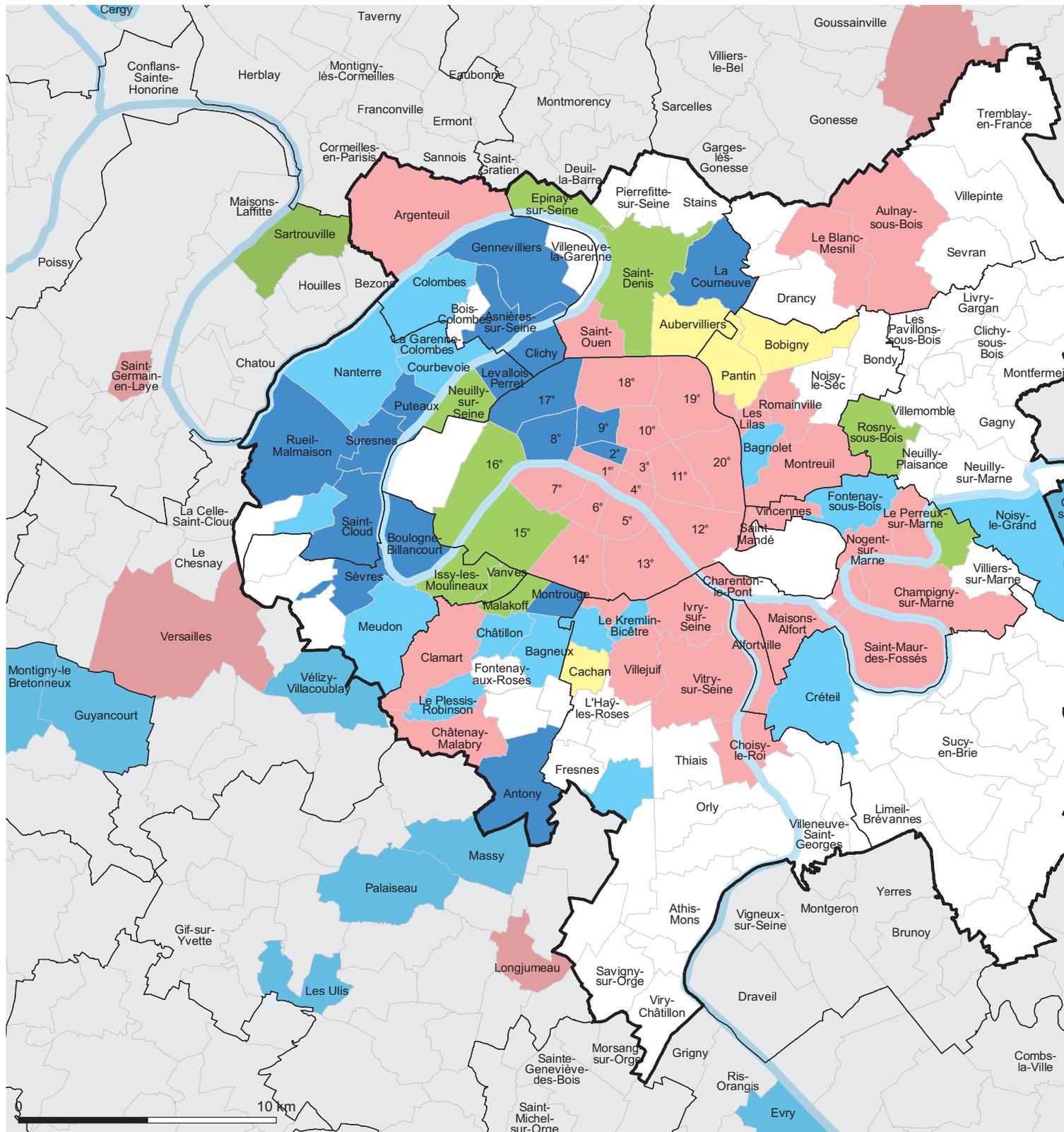
- De 200 à 300
- De 150 à 200
- De 110 à 150
- De 90 à 110
- De 60 à 90
- Moins de 60

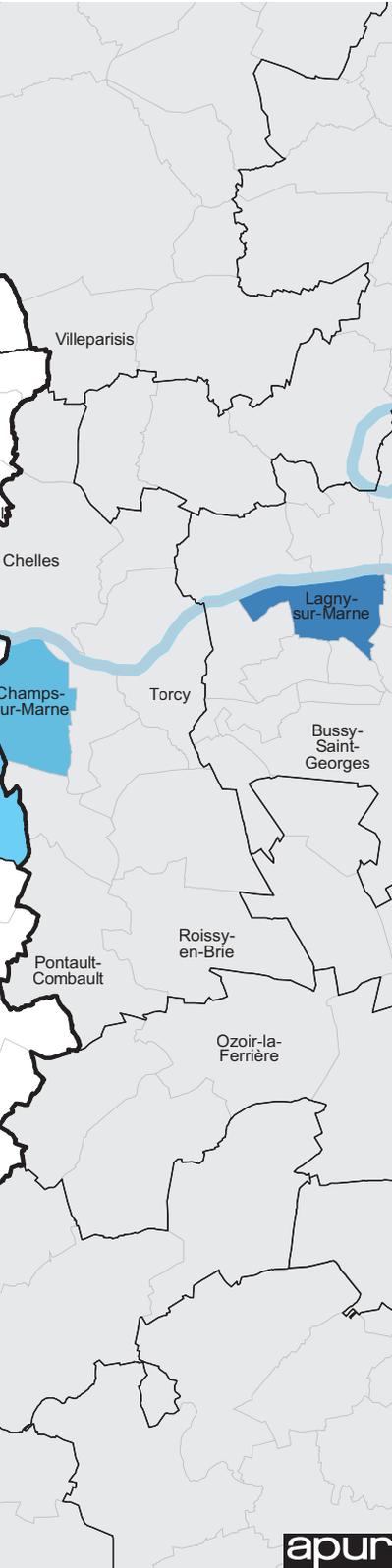
* Rapport entre la part des emplois des industries créatives dans l'emploi total de la commune et la part des emplois des industries créatives dans l'emploi total de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail

4/L'est et l'ouest : deux versants distincts de la créativité

- **Les activités de l'édition de logiciels et de publicité concentrées à l'ouest de la métropole parisienne.**
 Typologie des territoires créatifs en 2012.





Au sein de ma métropole, les territoires créatifs peuvent être regroupés dans cinq classes d'activité selon leur spécialisation (4). Schématiquement, un large groupe de communes plutôt situées dans la moitié est de la métropole, est dominé par un ensemble d'activités « spectacle vivant, art et antiquité, architecture et design » alors que l'ouest de la métropole est plutôt spécialisé dans les activités « édition de jeux vidéo, logiciels » et « édition de livres, presse et publicité ». De grands groupes de presse ou du livre y sont présents tels que Hachette, le JDD, La Martinière, Bayard, etc. Le domaine « cinéma, audiovisuel, photographie et musique » prédomine dans un continuum de communes situées à l'ouest (Neuilly-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux, Vanves, Malakoff, 15^e et 16^e arrondissements) et accueillant des établissements phares du secteur (TF1, Canal +, Arte, France 5, M6, Warner Bros.).

Les communes de Saint-Denis, Épinay-sur-Seine, Rosny-sous-Bois et Bry-sur-Marne se positionnent sur un terrain plus technique avec des studios de télévision et des plateaux de cinéma. Enfin, quatre communes sont davantage orientées vers la « mode » : Aubervilliers, Pantin, Bobigny au nord et Cachan au sud. Dans les années 2000, Aubervilliers a bénéficié d'un transfert partiel des activités du Sentier (confection et négoce). Deux centres de grande envergure y sont implantés : le CIFA et le Fashion Center. Pantin accueille les ateliers Hermès et une filiale de Chanel, sur un territoire dont la composante « mode » devrait se renforcer avec le projet d'extension des locaux de l'École supérieure des arts et techniques de la mode (ESMOD) et l'ouverture récente d'un incubateur textile. Enfin, le groupe Chantelle est installé à Cachan.

Typologie des territoires créatifs en 2012

Activité dominante des industries créatives

- Art-antiquité, spectacle vivant, design, architecture
- Mode
- Cinéma, audiovisuel, photo, musique
- Édition jeux vidéos, logiciels
- Édition (livre et presse), publicité

Les communes comptant moins de 300 emplois créatifs n'apparaissent pas.

- Périmètres des Établissements Publics Territoriaux (EPT) et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Périmètre de la Métropole du Grand Paris

Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail

5/Des dynamiques d'emploi diversifiées dans les territoires

Entre 2007 et 2012, trois pôles accaparent 84 % des gains d'emplois des industries créatives de la métropole : la boucle nord de la Seine (Gennevilliers, Clichy, Saint-Denis), la rive droite de Paris et ses prolongements à l'est (3^e, 9^e, 10^e, 11^e arrondissement, Bagnolet, Montreuil) et un territoire au sud, constitué de Malakoff et Montrouge. Les emplois s'y développent

dans le design, l'architecture, le spectacle vivant et l'édition de jeux vidéo et logiciels.

A contrario, dans d'autres communes, l'emploi dans les secteurs créatifs s'oriente à la baisse. C'est le cas par exemple dans les Hauts-de-Seine, d'un ruban de cinq communes contiguës de Nanterre à Meudon, dans le nord-est, Aubervilliers et Pantin, puis deux

communes isolées : le 8^e arrondissement et Ivry-sur-Seine. Ce repli des effectifs concerne principalement les domaines de l'édition de jeux vidéo et logiciels, la publicité, l'édition et le cinéma-audiovisuel.

Paris consolide sa position de leader en absorbant la moitié de la croissance nationale d'emplois dans les industries

créatives. L'évolution des emplois est positive dans certaines communes de grande couronne, en particulier à Vélizy-Villacoublay (avec le campus Dassault Systèmes), Versailles (dans l'édition de jeux vidéo avec Blizzard Entertainment), Sartrouville (sociétés de production audiovisuelle, Photobox) ou encore Les Ulis (Atempo, Infovista).

6/Un quart de non-salariés : une logique de travail individualisé

Le statut de non-salarié est particulièrement répandu au sein des professions créatives : il concerne, en 2012, un emploi sur quatre contre moins d'un sur dix dans les autres secteurs (5). Les non-salariés, exerçant le plus souvent en tant qu'indépendants ou free lance, sont très présents dans les métiers des arts visuels (artistes plasticiens, concepteurs des arts graphiques, de la mode), dans les activités d'archi-

tecture, de publicité et de communication. Cette alternative au salariat offre une grande flexibilité de l'emploi en permettant de s'adapter au fonctionnement en mode « projet », mais rend aussi le travail plus précaire. Entre 2007 et 2012, l'emploi non-salarié progresse deux fois plus vite que l'emploi salarié parmi les professions créatives (+ 11 % contre 6 %). La hausse atteint même 26 % pour les pro-

fessions de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Le travail à temps partiel concerne 17 % des actifs du créatif, soit deux points de plus que dans l'ensemble de l'économie. Il est encore plus fréquent dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant (1/3 des actifs) qui comporte, entre autres, les intermittents du spectacle, et auprès

des professeurs d'art (un actif sur deux). Cette forme de travail, lorsqu'elle est subie, accroît le risque de précarisation de ces professionnels.

Entre 2007 et 2012, les 3/4 des emplois gagnés par les industries créatives sont des emplois à temps complet. Pourtant, le travail à temps partiel s'y développe plus vite que le travail à temps complet (+ 10 % contre + 6 %).

5 Un quart d'emplois non salariés parmi les professions créatives.

Profil des actifs exerçant une profession créative dans la métropole parisienne.

	Effectifs	Part des femmes		Part des moins de 35 ans		Part des plus diplômés		Part des non-salariés		Part des temps partiels	
		2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
Ingénieurs en informatique	110300	23,4	24,2	49,5	45,0	73,1	75,9	0,0	0,0	5,1	4,8
Professions de l'audiovisuel et du spectacle vivant	79300	38,0	38,1	41,2	38,4	33,2	38,4	17,2	19,5	34,9	34,2
Professions de la publicité et de la communication	66000	50,9	51,8	37,9	36,5	53,7	58,3	38,8	40,9	10,8	12,6
Professions des arts visuels	59900	44,4	47,3	40,8	40,3	31,9	38,2	52,7	47,7	16,8	18,2
Professions littéraires	43100	44,8	47,6	32,0	28,7	51,6	58,5	15,7	18,4	17,4	17,7
Architectes et dessinateurs	20000	30,2	32,7	34,1	36,0	78,4	81,7	41,1	40,8	8,8	8,6
Professeurs d'arts	8900	63,2	59,9	28,2	26,2	51,5	49,2	15,0	17,6	48,3	50,2
Ensemble des professions créatives	387500	37,9	39,2	41,2	38,7	52,8	57,1	22,1	22,9	16,4	16,9
Ensemble des actifs en emploi	3890000	48,5	48,9	36,8	34,7	30,8	34,5	8,5	9,2	14,0	14,6

Lecture : les femmes représentent 44,4 % des professions des arts visuels en 2007 et 47,3 % en 2012.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012, exploitations complémentaires au lieu de travail

7/Des professionnels diplômés et plus souvent masculins

Neuf professionnels de la création sur dix exercent leur activité en tant que cadres et professions intellectuelles supérieures (70 %) ou professions intermédiaires (20 %). Les actifs créatifs sont plus diplômés que l'ensemble des professions : 57 % ont obtenu un diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire, contre 35 % en moyenne. Cette pro-

portion est proche de 80 % pour les architectes, les dessinateurs et les ingénieurs en informatique. Les hommes sont majoritaires en 2012 parmi les professions créatives, malgré une percée des femmes entre 2007 et 2012 (+ 1,3 point). Ils représentent 61 % des actifs ayant une profession créative en 2012, contre 51 % dans l'ensemble

des actifs en emploi. Sept actifs sur dix sont des hommes chez les ingénieurs en informatique et les architectes. À l'inverse, dans la publicité, la communication et le professorat d'art, huit actifs sur dix sont des femmes. Celles-ci exercent des fonctions de cadres et assistantes dans la publicité, les relations publiques et la communication.

Les actifs de moins de 35 ans sont davantage représentés dans l'économie créative que dans le reste de l'économie, notamment les ingénieurs en informatique et les professions des arts visuels. Leur part a cependant diminué entre 2007 et 2012 au profit des 45 ans ou plus, sauf pour les architectes.

Les dynamiques créatives des métropoles françaises

Les industries créatives contribuent à la compétitivité des territoires en y créant de la valeur économique, sociale et patrimoniale. Hors Paris, les métropoles de Lyon et de Marseille se distinguent par un nombre important d'emplois dans les secteurs créatifs (plus de 20 000 en 2012). Leurs poids dans l'emploi total restent pourtant en retrait comparés à ceux de Montpellier, Toulouse ou Rennes.

Les métropoles les plus dynamiques en termes d'évolution sectorielle sont Brest, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse.

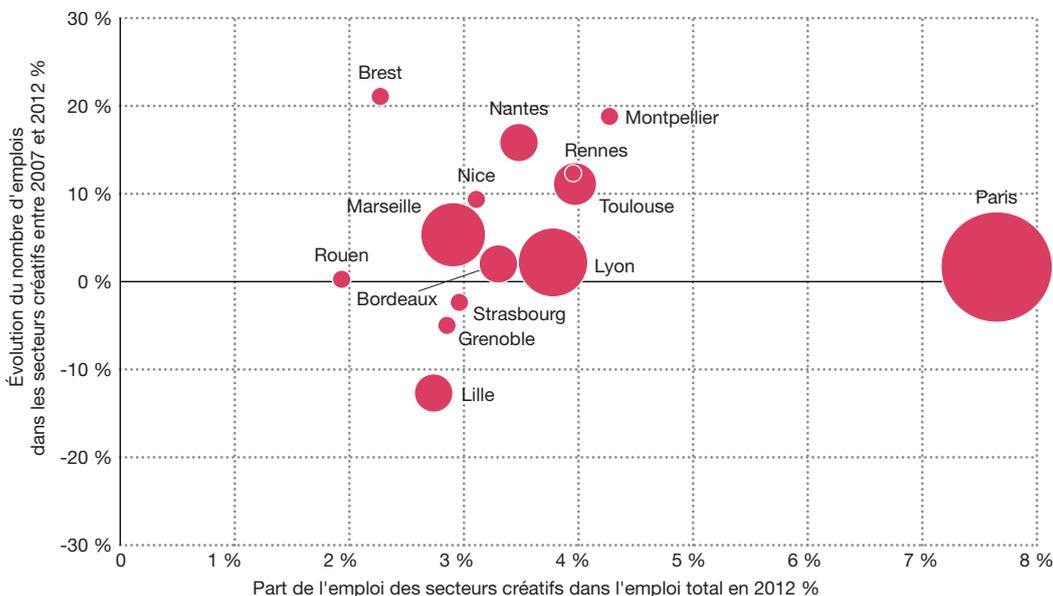
Le développement des industries culturelles et créatives est un enjeu

dans le processus de métropolisation des grandes villes françaises. Les villes intègrent des projets portés par des acteurs privés à leur stratégie globale d'urbanisation et d'aménagement. Par exemple, à Marseille, des studios de télévision et de cinéma, un théâtre, des institutions publiques du patrimoine, une pépinière d'entreprises réinvestissent la Friche de la Belle de Mai dont le projet s'intègre au programme Euroméditerranée. À Bordeaux, le projet Euratlantique prévoit le développement des industries culturelles et créatives par un pôle d'enseignement supérieur artistique, la future MECA, le cluster Image des

Terres Neuves à Bègles et la future Cité numérique. Les villes permettent à des réseaux d'acteurs de se regrouper. À Lyon, les acteurs publics portent le pôle PIXEL, dédié à l'image et au son.

Les industries créatives permettent aussi d'enclencher des opérations de rénovation urbaine. À la suite d'événements culturels, les villes cherchent à pérenniser des effets positifs mais éphémères de l'événement en créant des équipements permanents. À Nantes, les anciennes usines LU deviennent Lieu (Unique) de culture.

Une plus forte proportion d'emplois dans les secteurs créatifs à Paris



Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire au lieu de travail © Apur

Production de cinéma : les 3/4 de la profession française exercent dans la métropole parisienne

Le domaine d'activité regroupant le cinéma, l'audiovisuel, la photographie et la musique compte 72000 emplois dans la métropole, soit 1/4 des emplois créatifs de la métropole en 2012.

La production et post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes pour la télévision représentent la moitié des emplois de cet ensemble (35300).

Cette activité est surreprésentée au sein de la métropole puisqu'elle rassemble les 3/4 des emplois de la production et post-production cinématographiques nationales.

La production cinématographique bénéficie d'appuis régionaux, notamment de différents fonds de soutien pour le cinéma et l'audiovisuel. Elle est également aidée par la Ville de Paris par l'intermédiaire de la Mission cinéma

(budget annuel : 10 millions d'euros). Cette mission soutient notamment la diversité des écritures et des formes cinématographiques, les courts-métrages, l'accueil de tournages, etc. Le département de la Seine-Saint-Denis, à travers son aide au film court, soutient la création, la diffusion et la production de films de court-métrage. La mission Images & Cinéma, née en 2001 dans le Val-de-Marne, promeut également la création audiovisuelle.



Cité du Cinéma — Saint-Denis (93)



Commune Image : pôle cinéma et audiovisuel — Saint-Ouen (93)

Pour en savoir plus

- ▶ Camors C., Dezenaire F., Godonou C., Renouvel S., Roger S., Soulard O., « **L'économie numérique : 80 % des établissements franciliens concentrés en cœur d'agglomération** », Apur, mars 2016.
<http://www.apur.org/note/economie-numerique-80-etablissements-franciliens-concentres-coeur-agglomeration>
- ▶ Camors C., Dezenaire F., Godonou C., Renouvel S., Roger S., Soulard O., « **L'économie numérique en Ile-de-France : une dynamique d'emploi portée par les non-salariés** », Apur, mars 2016.
<http://www.apur.org/note/economie-numerique-une-dynamique-emploi-portee-non-salaries>
- ▶ Pierre-Marie E., « **La mode et le design à Paris – Métiers, événements, lieux** », Apur, janvier 2016.
<http://www.apur.org/etude/mode-design-paris-metiers-evenements-lieux>
- ▶ Camors C., Soulard O., « **L'écosystème créatif en Ile-de-France** », IAU IdF, mai 2015.
- ▶ Durier G., « **Les activités culturelles et créatives en Poitou-Charentes : des atouts historiques et des secteurs en développement** », Insee Analyses Poitou-Charentes n° 3, septembre 2014.
- ▶ Camors C., Omont L., Soulard O., « **La diversité des emplois créatifs : une richesse pour l'Ile-de-France** », Insee Ile-de-France à la page n° 371, septembre 2011.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, Paris Métropole, la Société du Grand Paris, Eau de Paris, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, la communauté d'agglomération Seine-Amont, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPAREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom et la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris.



Directrice de la publication
Dominique ALBA

Note réalisée par
Aurélien CASAROTTI
et Lynda PICHARD (Insee IdF),
Sophie RENOUEVEL
et Sandra ROGER (Apur)

Sous la direction de
Audry JEANMARIE

Cartographie
Anne SERVAIS

Mise en page
Apur

www.apur.org